

Les premiers apprentissages du français

Délégation générale à la **langue française** et aux langues de France

Les niveaux A1.1 et A1 du « Cadre européen
commun de référence pour les langues »



Cadre européen commun de référence pour les langues
Les Éditions Didier. Paris 2001



Niveau A1.1 pour le français
Les Éditions Didier. Paris 2005

Élaboré pour les formateurs et les enseignants de français langue étrangère spécialisés dans l'enseignement aux débutants, ainsi que pour les examinateurs et les correcteurs du DILF, ce livret présente en parallèle **les descripteurs des niveaux A1.1 et A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues**.

Le *Cadre européen commun de référence pour les langues* définit les niveaux de compétence dans une langue étrangère qui permettent de mesurer les progrès de l'apprenant à chaque étape de l'apprentissage (A1-A2 : niveaux élémentaires, B1-B2 : niveaux intermédiaires, C1-C2 : niveaux avancés).

Le niveau A1.1 est validé par le DILF (diplôme initial de langue française). Ce diplôme du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche évalue le tout début de l'apprentissage du français. Il s'adresse à tous les grands débutants en français langue étrangère.

Le niveau A1 est validé par le DELF A1 (diplôme d'études en langue française).

Le présent livret accompagne le disque illustrant les différences de performance en production orale et écrite pour les niveaux A1.1 et A1. Issu des travaux d'un groupe d'experts réuni par le Centre international d'études pédagogiques, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France et le Conseil de l'Europe, ce disque est disponible sur demande à l'adresse suivante : dilf@ciep.fr . Il est complété par des fiches de commentaires et un rapport d'analyse consultables sur le site du Conseil de l'Europe : www.coe.int/portfolio/fr

Niveau A1.1

Compétence globale

La personne peut :

- comprendre quelques expressions familières et quotidiennes utilisées dans des situations de communication de la vie quotidienne et en utiliser certaines ;
- s'identifier et répondre à des questions concernant, par exemple, sa nationalité, son âge, son état civil, sa profession, son lieu d'habitation... et, éventuellement, poser des questions très simples dans des situations de la vie quotidienne ;
- communiquer, de façon très simple, en ayant aussi recours à sa langue maternelle ou à d'autres langues acquises, si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif et bienveillant.

Niveau A1

Compétence globale

La personne peut :

- comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets ;
- se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant, par exemple sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et la personne peut répondre au même type de questions ;
- communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Niveau A1.1

Comprendre

Écouter

La personne peut :

- comprendre des annonces publiques (horaires, départ, arrivée...), comprendre des instructions/directives prévisibles, comprendre des messages enregistrés standard, des informations répétitives (météo, consignes pédagogiques...) en particulier si les conditions d'écoute sont bonnes (bruit, musique...), si les messages sont prononcés lentement et/ou distinctement, sont illustrés (cartes, schémas, images...) ou doublés par de l'écrit et s'ils sont répétés.

Niveau A1

Comprendre

Écouter

La personne peut :

- comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de soi-même, de sa famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.

Niveau A1.1

Comprendre

Lire

La personne peut :

- reconnaître des noms, des mots ou expressions les plus courants dans des situations simples de la vie quotidienne : panneaux, indications manuscrites, prix, horaires ;
- repérer et comprendre des données chiffrées, des noms propres et d'autres informations très simples dans un texte court ;
- identifier globalement (à leur aspect, leur typographie, leur localisation...) la fonction de certains textes ordinaires de l'environnement quotidien ou du milieu scolaire ;
- comprendre des textes constitués d'une ou deux phrases, comportant des mots et des expressions familiers (carte postale ou instructions).

Niveau A1

Comprendre

Lire

La personne peut :

- comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.

Niveau A1.1

Parler

La personne peut :

- communiquer, de façon très simple, à condition que son interlocuteur se montre compréhensif, parle très lentement et répète si elle n'a pas compris ;
- utiliser des expressions élémentaires de salutation et de congé ;
- répondre à des questions simples et poser quelques questions simples sur des informations comme le nom, l'âge, l'origine, la langue, le domicile...
- comprendre, accepter/refuser et exécuter des instructions très simples ;
- demander à quelqu'un de ses nouvelles et réagir ;
- demander des objets, des services simples à quelqu'un, lui en donner ou lui en rendre, en se débrouillant, en particulier, avec les nombres, l'argent et l'heure...

Niveau A1

Parler

Prendre part à une conversation

La personne peut :

- communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à l'aider à formuler ce qu'elle essaie de dire ;
- poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont elle a immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.

Parler

S'exprimer oralement en continu

La personne peut :

- utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire son lieu d'habitation et les gens qu'elle connaît.

Niveau A1.1

Écrire

La personne peut :

- recopier des mots ou des messages brefs, écrire des chiffres et des dates...
- reconnaître différentes formes de graphie : des caractères imprimés, des majuscules, des graphies manuscrites lisibles, peu lisibles...
- donner des informations sur soi : son nom, sa nationalité, son adresse, son âge, sa date de naissance, sa situation de famille, dans des questionnaires ou des formulaires administratifs...
- écrire un message très simple ou une carte de vœux, comportant quelques détails personnels en s'aidant des formules imprimées sur des documents.

Niveau A1

Écrire

La personne peut :

- écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances ;
- donner des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple son nom, sa nationalité et son adresse sur une fiche d'hôtel.

<http://www.ciep.fr/dilf/>



Contact : dilf@ciep.fr - 33 (0)1 45 07 69 37



Centre international d'études pédagogiques

Formation :
Diplômes et tests
Programmes de mobilité
Expertise et audit
Conférences et colloques
Publications
Ressources documentaires
Sites et portails
Accueil de séminaires

DILF - Diplôme initial de langue française

Le DILF est un diplôme de français langue étrangère évaluant les premiers apprentissages (niveau A1.1 du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe). Il constitue une première étape vers le **DEL F** et le **DAL F**.

Tout comme le DEL F et le DAL F, le DILF est délivré par le **ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche**.

Accueil > DILF

- **Présentation générale**
- **Présentation détaillée des épreuves**
- **Exemples d'épreuves**
 - Réception orale
 - Réception écrite
 - Production interaction orale
 - Production écrite
- **Renseignements pratiques :**
 - Comment a-t-il été élaboré ?
 - Qui peut s'y présenter ?
 - Où s'inscrire ?
 - Quels sont les coûts d'inscription ?

→ Venir au CIEP

*Nous contacter
Plan du site
Moteur de recherche
A propos*







6, rue des Pyramides
75001 Paris
Téléphone : 01 40 15 73 00
Télécopie : 01 40 15 36 76
Courriel : dglff@culture.gouv.fr
Internet : www.dglf.culture.gouv.fr